



MONFERRAN SAVES
Bulletin communal n°73
Février 2021

Quelques nouvelles brèves...

Malgré la Covid et cette période difficile, le Conseil Municipal poursuit son action dans les projets en cours, la mairie continue de fonctionner et se tient à votre disposition pour toute demande de renseignements.

Concernant la campagne de vaccination, un numéro d'appel pour le Gers a été mis en place, il s'agit du 0800 72 32 32. En joignant ce numéro, un rendez-vous dans un des centres de vaccination proche vous sera donné.

La région Occitanie a mis en place un dispositif de Transport à la Demande, s'appuyant sur son service LIO, opérationnel. Pour pouvoir en bénéficier, il convient d'appeler le numéro vert suivant : 0 805 460 306, dès lors que la personne aura son rendez-vous dans un des centres de vaccination départementaux.

Nous avons le plaisir de vous informer de l'arrivée de Madame Isabelle HALLIER au poste de secrétaire générale en remplacement de Monsieur Nicolas MICOUIN.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie si vous avez des difficultés, Isabelle et Caty vous apporterons leur aide et leur analyse afin de vous aider au mieux.

CONSEIL MUNICIPAL

Vous souhaitez vous
rendre à la mairie ?

Nous vous
accueillons les
lundi, jeudi et
vendredi de 9h à
12h et de 14h à 17h
Et le mercredi de 9h
à 12h

RAPPEL ADMINISTRATIF

*Vous devez renouveler
votre CNI ou votre
Passeport adressez-
vous aux Mairies
compétentes et
équipées du matériel
nécessaire au recueil
des demandes :*
GIMONT 0562677002
L'ISLE-JOURDAIN
0562073250
SAMATAN 0562623019

Conseil Municipal :

DEMISSIONS

Voici le message de trois élues qui ont souhaité vous
communiquer ceci :

Démission de Mme le Maire, Josianne DELTEIL :

Chers monferranaises et monferranais,
Je suis heureuse par ce petit mot de pouvoir vous souhaiter à tous
une belle année 2021, que tous les espoirs que vous mettez dans
cette nouvelle année soient exaucés.

J'ai été très honorée de vous représenter en tant que maire et
conseiller communautaire lors des 7 années qui viennent de
s'écouler. Cette tâche passionnante demande beaucoup d'énergie,
cette année particulière en a exigé plus que de coutume, mon
enthousiasme s'est un peu émoussé et par honnêteté vis-à-vis de
vous j'ai décidé de présenter au préfet ma démission du poste de
maire, qu'il a accepté le 28/12/2020.

J'ai toutefois choisi de garder la place de conseiller municipal que
vous m'avez donnée aux dernières élections pour maintenir mon
engagement pour Monferran-Saves et assurer une continuité et
une transmission d'informations à l'équipe actuelle, aux futurs
conseillers que nous allons devoir élire et au futur maire.

Je vous remercie du fond du cœur pour tout ce que vous m'avez
apporté et la fierté que j'ai eue de représenter le Monferran-Savès
que nous formons tous ensemble.

Votre dévouée

Josianne Delteil

Démission de Mme Sylvie BAYLAC :

J'ai remis ma démission du conseil municipal fin décembre.
Plusieurs raisons motivent cette décision mais la principale est une
difficulté croissante de concilier un réel investissement au sein de
la commune et mon activité professionnelle qui m'empêche de
prendre une part active aux travaux du conseil municipal.

CONSEIL MUNICIPAL

Vous souhaitez vous
rendre à la mairie ?

Nous vous
accueillons les
lundi, jeudi et
vendredi de 9h à
12h et de 14h à 17h
Et le mercredi de 9h
à 12h

RAPPEL ADMINISTRATIF

***Vous devez renouveler
votre CNI ou votre
Passeport adressez-
vous aux Mairies
compétentes et
équipées du matériel
nécessaire au recueil
des demandes :***
GIMONT 0562677002
L'ISLE-JOURDAIN
0562073250
SAMATAN 0562623019

Je regrette énormément de ne pas assurer jusqu'au bout l'engagement citoyen que j'avais pris auprès de vous et je vous prie de m'en excuser.

Je souhaite, à cette nouvelle équipe, qu'elle trouve la cohésion nécessaire pour engager au mieux le devenir de Monferran-Savès.

Sylvie BAYLAC

Démission de Mme Christine CARPENE :

Bonjour à toutes et tous,

Membre du conseil municipal de Monferran-Savès depuis les élections de 2020, je suis au regret de vous annoncer ma démission et d'avouer ne pas avoir été à la hauteur de la confiance que vous m'avez accordée en juin dernier. J'espère que vous ne m'en tiendrez pas trop rigueur.

Je souhaite à l'équipe en place et aux futurs arrivants une belle entente et beaucoup d'énergie pour mener à bien les divers beaux projets en cours d'étude ou de réalisation, mais également pour la dynamique de notre commune et de tout ce qui en fait son identité. Je rejoindrai avec enthousiasme les administrés qui s'impliqueront à leurs côtés quand cela sera nécessaire.

Je vous souhaite le meilleur et vous remercie de votre confiance.

Christine Carpene

ELECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES

Suite à la démission de 2 conseillers municipaux avant l'élection d'un nouveau maire nous devons procéder à une élection municipale partielle. En effet, le conseil municipal doit être au complet, soit 15 conseillers.

A ce jour les 14 et le 21 mars 2021 sont retenus pour l'organisation de ces élections. Dans le contexte sanitaire actuel, celles-ci sont susceptibles d'être modifiées.

2 candidatures sont à pouvoir.

CONSEIL MUNICIPAL

CEREMONIE DU 8 MAI 2021



L'information sera communiquée sur le site de la mairie et par voie d'affichage en fonction de l'évolution des mesures sanitaires.

TRAVAUX REALISES ET TRAVAUX A VENIR

- Elagage des platanes courant février et mars.
- Cimetière de Garbic : pose du colombarium courant février-mars et pose d'une dalle devant le Monument aux Morts.
- Enrochement et pose d'un rail de sécurité, route de Castillon, financé par le Conseil Départemental et la commune. Reste à réaliser, courant mars-avril, la clôture et les plantations.
- L'entretien des abords de la voirie seront dorénavant effectués par une entreprise privée locale.
- Travaux de voirie réalisés :
Chemin de la Fitau et du Petit Savès

Vous souhaitez vous rendre à la mairie ?

Nous vous accueillons les lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Et le mercredi de 9h à 12h

RAPPEL ADMINISTRATIF

Vous devez renouveler votre CNI ou votre Passeport adressez-vous aux Mairies compétentes et équipées du matériel nécessaire au recueil des demandes :
GIMONT 0562677002
L'ISLE-JOURDAIN 0562073250
SAMATAN 0562623019



Et point à temps effectué sur les chemins :

- Impasse des côteaux
- Chemin du ruisseau
- Route des Arnès
- Route du Capitani
- Route d'En Despax

CONSEIL MUNICIPAL

Des travaux sont prévus pour 2021, à savoir pour l'instant :

- Rue de la Place
- Chemin d'En Despax
- Chemin du Moulin du Savès
- Rue des Quatre Vents : pose de drains avec évacuation dans le fossé de la départementale
- Quelques point à temps

Vous pouvez consulter tous les comptes rendus des divers conseils municipaux sur le site de la commune ou en mairie.

Vous souhaitez vous rendre à la mairie ?

Nous vous accueillons les
lundi, jeudi et
vendredi de 9h à
12h et de 14h à 17h
Et le mercredi de 9h
à 12h

RAPPEL ADMINISTRATIF

***Vous devez renouveler
votre CNI ou votre
Passeport adressez-
vous aux Mairies
compétentes et
équipées du matériel
nécessaire au recueil
des demandes :***
GIMONT 0562677002
L'ISLE-JOURDAIN
0562073250
SAMATAN 0562623019

École et enfance jeunesse

L'école et l'ALAE



Les appliques externes ont été changées pour des appliques conformes aux normes.

Depuis la rentrée scolaire 3 services de cantine ont été mis en place conformément aux protocoles sanitaires en vigueur. Malgré le couvre-feu les horaires de l'Alaé restent inchangés.



L'ALSH :

L'ouverture du centre de loisirs pendant les vacances d'hiver et de printemps reste prévue. Vous pouvez contacter le directeur de l'ALSH par mail ou téléphone :

monferran.alaealsh@ccgascognetoulousaine.com / 09.77.90.38.84 pour avoir toutes les informations nécessaires.

Vous trouverez également des renseignements sur le site de la Communauté de Communes : <http://www.ccgascognetoulousaine.com>

CULTURE / SPORT

Compte tenu de la crise sanitaire actuelles et des mesures qu'elle implique aucun événement ne peut être organisé par nos associations.

POUR INFO



Service Public Itinérant

Le service public itinérant propose de l'aide aux personnes dans les démarches administratives dématérialisées en lien avec les administrations suivantes : CAF, MSA, CPAM, CARSAT, Impôts, ANTS, etc.

Le Camping-car stationnera sur la commune, probablement le vendredi matin de 9h30 à 12h30, sur un emplacement qui sera défini ultérieurement. La fréquence sera mensuelle. Nous vous communiquerons les dates par voie d'affichage et sur le site de la mairie dès que nous aurons l'information sur le démarrage de ce service.

RECENSEMENT CITOYEN



Mois de naissance	Date limite de recensement en mairie
Nés en octobre, novembre, décembre 2004	31 mars 2021
Nés en janvier, février, mars 2005	30 juin 2021
Nés en avril, mai, juin 2005	30 septembre 2021
Nés en juillet, août, septembre 2005	31 décembre 2021

Cette démarche est obligatoire pour tous les jeunes gens, filles et garçons, de nationalité française ayant atteint l'âge de 16 ans. Doivent se présenter en mairie les personnes nées entre le 1^{er} octobre 2004 et le 30 septembre 2005.

La présence du jeune et la présentation du livret de famille, de la pièce d'identité et d'un justificatif de domicile sont nécessaires à cette démarche.

ENCOMBRANTS

Si vous avez des encombrants merci de retenir les dates ci-dessous et de ne pas déposer vos déchets près des conteneurs-poubelles ménagères.

COLLECTE ENCOMBRANTS		COLLECTE DECHETS VERTS
Jeudi 25 février 2021 Jeudi 22 avril 2021 Jeudi 24 juin 2021		Mardi 2 mars 2021 Mardi 9 mars 2021 Mardi 23 mars 2021 Mardi 6 avril 2021 Mardi 20 avril 2021 Mardi 4 mai 2021 Mardi 18 mai 2021 Mardi 1 juin 2021 Mardi 15 juin 2021 Mardi 29 juin 2021

Inscription pour **les encombrants uniquement** en mairie au plus tard
48h avant.

Seuls les encombrants déclarés lors de votre inscription seront ramassés
par les agents

La collecte des déchets verts est faite uniquement en centre bourg
(Monferran-Savès et Garbic) pas d'inscription en mairie, pas de
ramassage en campagne

***Prochain bulletin en juin et en attendant
continuez de respecter les gestes barrières
et n'oubliez pas votre masque dans les
lieux publics et clos.***

Prenez soin de vous !!!

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE DURANT LES HORAIRES DU COUVRE-FEU

*En application de l'article 4 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020
prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie
de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire*

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :, à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

Note : les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

- 1. Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou le lieu d'enseignement et de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés.
- 2. Déplacements pour des consultations, examens, actes de prévention (dont vaccination) et soins ne pouvant être assurés à distance ou pour l'achat de produits de santé.
- 3. Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou précaires ou pour la garde d'enfants.
- 4. Déplacements des personnes en situation de handicap et de leur accompagnant.
- 5. Déplacements pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative.
- 6. Déplacements pour participer à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.
- 7. Déplacements liés à des transits ferroviaires, aériens ou en bus pour des déplacements de longues distances.
- 8. Déplacements brefs, dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile pour les besoins des animaux de compagnie.

Fait à :

Le :, à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

Pour lutter contre
l'épidémie, téléchargez



**#Tous
AntiCovid**